

# RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE RAPPORT (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE  
DEVELOPPEMENT

## I Données de base

### A Données du rapport

<b>Rapport daté du</b>	Rapport daté du:	15 novembre 2013	
	Date de la mission ( <i>en cas de mission sur le terrain</i> )	De : 10 décembre 2012	Au : 14 décembre 2012

### B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	J. Litse	J. Litse
Directeur sectoriel	K. Bedoumra	M. El Azizi
Responsable sectoriel	A. Beileh	A. Bahri
Coordinateur d'activités	T. Damhaug	J.M. Ossete
Coordinateur d'activités suppléant	P. Akari	F.D. Bougaire
Chargé d'équipe chargée du RAP		J.M. Ossete
Membres de l'équipe chargée du RAP		P. Akari, F. Bougaire, S. Kitane

### C Données du projet

<b>Nom du projet : Appui au projet Niger-HYCOS</b>		
<b>Code du projet : P-ZI-EAZ-002</b>	<b>Numéro du prêt : 5600155000001</b>	
<b>Type de projet : Multinational</b>	<b>Secteur : Multi-secteurs Eau</b>	
<b>Pays : Multinational</b>	<b>Catégorisation environnementale (1-3): 3</b>	
<b>Étapes du traitement (prêt)</b>	<b>Événements clés (prêt)</b>	<b>Date de décaissement et de clôture (prêt)</b>
Date d'approbation :	Montants annulés:	Date initiale de décaissement :
Date de signature :	Financement complémentaires :	Date initiale de clôture :
Date d'entrée en vigueur :	Restructuration ( <i>préciser la date et le montant concerné</i> ):	Délai révisé du décaissement ( <i>si applicable</i> ) :
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement :	Prorogations ( <i>préciser les dates</i> ) :	Date de clôture révisée ( <i>si applicable</i> ) :
Date réelle du premier décaissement :		
<b>Étapes du traitement (don)</b>	<b>Événements clés (don)</b>	<b>Dates de décaissement et de clôture (don)</b>
Date d'approbation : 09/10/2006	Montants annulés : € 135 885	Date initiale de décaissement : 09/04/2007
Date de signature : 18/10/2006	Financements complémentaires: AFD : 3 373 500 Euros ABN : 230 500 Euros (en nature) Pays membres : 730 500 Euros (en nature) IRD : 200 000 Euros (en nature) OMM : 18 000 CHF (environ 11 000€)	Date initiale de clôture : 31/12/2008
Date d'entrée en vigueur: 18/10/2006	Restructuration ( <i>préciser la date et le montant</i> )	Délai révisé du décaissement ( <i>si</i>

	concerné) :		applicable) : 31/12/2010	
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement: 18/10/2006	Prorogations (préciser les dates): 04/09/2009 et 08/09/2010		Date de clôture révisée (si applicable) : 31/12/2010	
Date réelle du premier décaissement: 01/03/2007				
<b>Source de financement (UC):</b>	<b>Montant décaissé (montant, UC) :</b>	<b>Pourcentage décaissé (%) :</b>	<b>Montant non décaissé (UC) :</b>	<b>Pourcentage non décaissé (%) :</b>
Prêt :				
Don :	€ 1 064 115	100%	0	0%
Gouvernement (ABN):	Nature			
Autres (exemple, cofinanciers). Si nécessaire, ajouter d'autres lignes :	AFD: € 3 373 500 OMM: 6000 CHF (€ 3659)			
<b>TOTAL</b>	<b>€ 1 064 115</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Source de financement (UC) :</b>	<b>Montant engagé (UC) :</b>	<b>Pourcentage engagé (%) :</b>	<b>Montant non engagé (UC) :</b>	<b>Pourcentage non engagé (%) :</b>
Prêt :				
Don : AWF	€ 1 064 115	88,7%	€ 135 885	11,3%
Gouvernement (ABN):	Nature			
Autres (exemple, cofinanciers). Si nécessaires ajouter d'autres lignes :				
<b>TOTAL</b>	<b>€ 1 064 115</b>	<b>88,7%</b>	<b>€ 135 885</b>	<b>11,3%</b>
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs :				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : <b>Autorité du Bassin du Niger (ABN)</b>				

## D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Spécialiste environnementaliste, SNFO	S. Kitane	30/09/2013	Plusieurs commentaires
Chef des opération eau, FAE	J.M.Ossete	30/09/2013	Commentaires divers et revue du draft du PCR
Coordinatrice	A. Bahri	07/10/2013	Commentaires divers
Directeur régional	F.J.M. Perrault	21/11/2013	Pas de commentaires
Directeur, OWAS/FAE	M. EL Azizi	05/03/2014	Pas de commentaires

## II Évaluation des performances du projet

### A Pertinence

#### 1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4 (très satisfaisant)	Les programmes d'observations hydrologiques Hydro-Niger et AOC-HYCOS, menés entre 1980 et 2003, ont permis la mise en place d'un réseau de collecte des données et le renforcement des capacités des services hydrologiques nationaux (SHN) des pays-membres du fleuve Niger. Mais depuis l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS), dans les années 1990, les activités de suivi-évaluation des ressources en eau notamment à travers

l'acquisition des matériels et d'équipements et la formation des ressources humaines, se sont estompées dans la plupart de ces pays. D'où la pertinence de l'objectif de développement du projet Niger-HYCOS qui est de contribuer à une relance durable des systèmes d'information hydrologique à l'échelle du bassin du Niger et à leur appropriation par les Etats-membres. Cet appui vise : (a) la modernisation des systèmes existants de mesures et de gestion de données ainsi que l'installation de nouvelles stations hydrométriques ; (b) la formation du personnel et le renforcement des compétences des pays membres en matière de suivi hydrologique ; et (c) la dotation des services hydrologiques en matériel et équipement tant au niveau national que régional.

Les réalisations de Niger-HYCOS conduiront à l'intégration des informations hydrologiques fiables dans les politiques de développement nationales et régionales, notamment les prises de décisions liées aux investissements et à une meilleure conception et gestion des infrastructures hydrauliques. La pertinence de cet objectif réside également dans le fait que le bassin couvre neuf pays qui ont en commun le partage et la gestion de l'eau et d'écosystèmes dans un contexte de changement climatique (ex. risque d'inondation élevé) et de raréfaction de la ressource faisant face à de multiples usages. La nécessité de mettre en place un système fiable de gestion des eaux du fleuve Niger permettant de suivre leur évolution s'est alors affichée comme un des enjeux majeurs pour l'atténuation de tels risques et pour un développement durable des ressources en eau et de l'environnement.

\* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

## 2. Pertinence de la conception du projet

Notation *	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3 (très satisfaisant)	<p>Se référant à l'objectif de développement décrit plus haut, le projet Niger-HYCOS s'est voulu une réponse au non accomplissement par les Etats-membres (pour diverses raisons) de leur mission régalienne relative au suivi et à la connaissance des ressources en eau. En effet, le projet Niger-HYCOS a pour objectif le renforcement des capacités de l'ABN ainsi que des Services hydrologiques nationaux (SHN) des états membres afin de leur permettre de disposer de systèmes d'information hydrologique appropriés et durables et de contribuer ainsi au développement harmonieux des ressources en eau. Il vise, en particulier, l'amélioration : (a) des infrastructures et des compétences nécessaires pour le suivi du cycle hydrologique et (b) de la disponibilité des bases de données nationales et régionales indispensables à la gestion intégrée des ressources en eau.</p> <p>Les moyens et les capacités des services hydrologiques nationaux sont généralement insuffisants pour fournir des données et des connaissances hydrologiques fiables et à long terme requises pour appuyer les interventions et les investissements en matière de planification, de gestion et de mise en valeur des ressources en eau du Bassin du Niger. D'où la pertinence de l'appui de la FAE visant le renforcement des capacités aussi bien au niveau des Services hydrologiques nationaux (SHN) des pays membres qu'au niveau du Centre Régional au sein du Secrétariat Exécutif de l'ABN et le financement des investissements en équipements des services d'assistance technique.</p> <p>L'exécution du projet est confiée à l'ABN, organisation intergouvernementale ayant le statut juridique requis pour recevoir et gérer des ressources du don. L'ABN avait démontré sa capacité à conduire des projets de coopération en matière de développement avec divers bailleurs de fonds et organisations internationales et notamment par le biais de sa coopération avec l'AFD sur le projet Niger-HYCOS. Elle avait également établi des relations de travail avec la BAD dans le cadre du projet sur la lutte contre l'ensablement dans le Bassin du Niger. Ainsi, outre son statut formel d'institution éligible à l'appui de la FAE, l'ABN est considérée comme disposant des compétences et capacités nécessaires pour assurer la mise en œuvre des activités financées par la FAE.</p>

## 3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )	Enseignements tirés	Public cible
1) Pertinence de l'objectif de développement du projet	1) La revitalisation des systèmes d'information hydrologique à l'échelle du bassin du Niger et leur appropriation par les états membres contribuent à la coopération régionale, à la réduction des conflits hydriques et à la réalisation de la vision	Populations riveraines, ABN, Pays membres

	partagée de l'eau dans le bassin.	
2) Pertinence de l'objectif du projet	2) Le projet contribue à la relance des activités des SHN, à la modernisation du système de collecte et d'analyse des données et au renforcement des capacités techniques et institutionnelles et fournit d'importants équipements hydrométriques et informatiques aux pays et au CRP.	ABN, SHN des pays membres
3) Pertinence de la conception du projet	3) Les contributions de l'ensemble de parties prenantes y compris les partenaires techniques et financiers, les services hydrologiques et d'autres structures nationales des pays membres ainsi que des organismes régionaux et internationaux compétents (ex. AGRHYMET, OMM, ACMAD) favorisent l'appropriation du projet par les différentes parties prenantes et augmentent ses chances de réussite. Aussi, le projet répondait à un besoin pendant au niveau des 9 pays membres relatif à la mise en place d'un bon dispositif de suivi évaluation des ressources en eau du bassin	ABN, SHN des pays membres
4) Cohérence avec la vision régionale de la gestion de l'eau	4) La constitution et l'entretien d'un système de collecte et de gestion d'informations fiables et pertinentes permet de disposer des connaissances nécessaires pour la mise en place des politiques et des stratégies cohérentes de développement et de gestion des ressources en eau du fleuve Niger au bénéfice de tous les pays membres qui partagent les ressources en eau du bassin.	Populations riveraines, ABN, Pays membres

## B Efficacité

### 1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

#### Commentaires

*Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR)) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.*

L'objectif général du projet Niger-HYCOS est de renforcer les capacités des Services Hydrologiques Nationaux (SHN) dans les états membres de l'ABN et d'améliorer les infrastructures de suivi du cycle hydrologique et ainsi contribuer à une relance durable des systèmes d'information hydrologique à l'échelle du bassin du Niger et à leur appropriation par les pays membres.

L'appui de la FAE porte sur le financement des activités suivantes : i) soutien aux pays membres pour améliorer leurs réseaux d'observations hydrologiques, ii) appui au fonctionnement du Centre Régional du Projet (CRP), iii) formation du personnel, iv) évaluation à la fin du projet, et v) renforcement des services de prévision hydrologique.

L'ABN est responsable de l'exécution du projet, la coordination des activités étant assurée par le Centre Régional du Projet (CRP) mis en place par l'ABN. L'Agence Française de Développement (AFD) assure le cofinancement du projet tandis que l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le Centre Régional AGRHYMET interviennent en tant que partenaires techniques. En outre, l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) assure une supervision technique continue du projet. L'OMM joue également le rôle de Conseil auprès des pays participants et de l'ABN, sur l'application de standards et de contrôle de qualité vis-à-vis des données à réunir dans le cadre du projet.

Un Comité de Pilotage composé des représentants de chaque pays participant au projet, de l'ABN, des bailleurs de fonds (AFD et FAE), de l'OMM et de chaque partenaire technique veille à la cohérence de la stratégie et de la mise en œuvre du projet. Le Comité, à l'occasion de ses réunions annuelles, examine et adopte les rapports d'activités annuels du projet, statue sur les modifications éventuelles d'orientation du projet et approuve le plan annuel d'activités et le budget y afférent.

Bien que prévue pour s'exécuter sur une période de 30 mois, la durée du projet a finalement atteint 50 mois en raison de diverses difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre. De plus, certaines réserves formulées par la FAE sur l'audit des comptes du projet pour l'année 2008 ont retardé le processus de décaissement de la quatrième tranche de fonds. Finalement, vu le temps écoulé avant que les explications soient fournies par le projet et acceptées par la FAE, cette dernière tranche a dû être annulée.

Cependant, des progrès considérables ont été enregistrés quant à la réalisation des objectifs du projet englobant toutes ses composantes : des réalisations physiques, l'appui à la gestion du projet, la formation du personnel hydrologique et l'amélioration des compétences et des capacités opérationnelles des services hydrologiques nationaux (SHN). En effet, le projet a notamment permis la relance des activités des SHN, la création des structures focales nationales ABN, l'adhésion de la société civile et d'autres institutions privées et publiques sur les problématiques autour de l'eau dans les pays membres de l'ABN, la modernisation du système de collecte et d'analyse des données, la fourniture d'importants équipements hydrométriques et informatiques à l'ABN et les pays membres et la conception du Système Informatique de Prévision (SIP) des écoulements du fleuve Niger.

Quant à l'égalité des sexes dans le projet, bien que la dimension genre ne soit pas occultée au sein de l'équipe de coordination du projet, il s'est trouvé que des candidatures féminines se sont fait très rares au moment des recrutements des cadres techniques. Par conséquent, la secrétaire administrative reste la seule femme au sein de l'unité de coordination. D'autre part, les activités de communication et d'information menées à la base à travers la stratégie de communication ont permis aux hommes et aux femmes de connaître les limites des berges, les périodes de crue et aussi, aux femmes de voir dans quelle mesure elles peuvent entreprendre les activités maraîchères tout en étant dans les règles de respect de la ressource. Aucun renforcement de capacité spécifique n'a eu lieu à l'endroit des femmes riveraines des 9 pays.

## 2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
L'amélioration de l'infrastructure de suivi hydrologique et le renforcement des capacités permettent à l'ABN et aux SHN des états membres d'assurer collectivement des services d'information hydrologique appropriés et durables et de contribuer ainsi au développement harmonieux des ressources en eau et à la réalisation de la vision partagée de l'eau sur le bassin du fleuve Niger.					25 stations (munies de PCD) abandonnées ont été réhabilitées et remises en état de fonctionnement par le projet. De plus, les 9 SHN des pays membres ainsi que le niveau central (CRP) ont bénéficié de renforcement des réseaux de collecte et de traitement des données ainsi que de leur capacité à fournir des prévisions hydrologiques. Ceci a été possible, grâce aux dotations en matériel et en équipement de bureau et de la formation 6 cadres intervenant directement dans le projet. En effet, les améliorations des connaissances, des informations et des infrastructures réalisées à travers le projet ont contribué à l'accroissement de la qualité des investissements dans les secteurs liés à l'eau et dans la fourniture de services (agriculture, eau potable et assainissement, énergie, industrie, navigation fluviale, alerte précoce des inondations) et à la promotion de la coopération autour des ressources hydriques ; ceci, à travers suite à la constitution de 10 bases de données au CRP et dans les pays membres.	

### 3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
<b>Produit 1:</b> Renforcement des services hydrologiques nationaux (SHN) dans les pays membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements hydrométriques acquis par le CRP et livrés aux SHN avec des moyens financiers nécessaires pour les travaux de réhabilitation et pour l'installation des stations</li> <li>• 14 nouvelles PCD installées</li> <li>• 25 PCD anciennes réhabilitées</li> <li>• Pièces de rechange des PCD acquises et mises à la disposition des SHN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension et modernisation des réseaux de suivi hydrologique</li> <li>• Installation / remise à niveau de 14 PCD financées par la FAE (sur un total de 54 pour l'ensemble du projet)</li> <li>• Acquisition de pièces de rechanges y afférents</li> <li>• Mise en place de structures, d'équipements et des systèmes de transmission des données</li> </ul>	90 %	Un total de 103 stations, dont 25 réhabilités, ont pu être mise en opération grâce à l'acquisition et la distribution des équipements prévus. D'autre part, un lot d'équipement pour chaque pays, comportant des équipements hydrométriques, du matériel d'enregistrement et de transmission, du matériel informatique (serveurs, ordinateurs fixes et portables avec leurs périphériques et accessoires) ont été fournis, installés et mis en marche au CRP ainsi que dans les 9 pays membres.	
<b>Produit 2:</b> Renforcement du Centre régional du Projet (CRP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériels informatiques et logiciel de base de données acquis et installés au CRP</li> <li>• Analyse critique de toutes les données est réalisée ; 10 bases de données sont établies, 1 au CRP et 9 aux SHN</li> <li>• L'acquisition de véhicules tout terrain améliore la capacité de suivi du CRP</li> <li>• A cause de l'insuffisance du personnel technique, les activités sur les eaux souterraines et la qualité des eaux ne sont pas entamées; ces deux volets seront à prendre en compte dans une phase ultérieure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la capacité du CRP à effectuer la coordination des activités du projet, la formation, la promotion de la coopération régionale et l'échange d'expériences et d'information</li> <li>• Remise à niveau de la base des données hydrologiques régionales</li> <li>• Relance de l'intérêt de l'ABN pour la gestion des eaux souterraines et le suivi de la qualité de l'eau</li> </ul>	75 %	Les données collectées par les SHN sont transmises au CRP en temps réel ou en différé, en fonction des équipements installés aux stations. Les données de stations équipées de PCD sont acquises en temps réel. Les données des autres stations sont transmises via internet. La réalisation de cette activité a permis de constater que la fréquence de transmission des données dépend des tournées des équipes nationales et est très variable d'un pays à l'autre. Certains (Guinée, Mali, Burkina Faso et Niger) se distinguent par une certaine régularité, d'autres (Nigéria, Cameroun et Côte d'Ivoire) beaucoup moins. Toutefois, la fiabilité des données de certaines stations ne sera confirmée qu'après l'achèvement des courbes d'étalonnage. En effet, les courbes d'étalonnage de certaines stations ne sont pas complètes en raison du nombre insuffisant de jaugeages, ce qui pourrait occasionner la fourniture de données incomplètes. Il s'agit donc d'un travail à poursuivre.	
<b>Produit 3:</b> Appui à la	Les formations suivantes ont été	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation en hydrologie et en GIRE</li> </ul>	100 %	La formation des formateurs (80 représentants des 9 pays membres) a été	

<p>formation</p>	<p>réalisées dans le cadre du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 modules de formation des formateurs venant du CRP et des pays membres ; notons que le Nigeria a envoyé 2 participants par session (total 8x9 + 8 = 80). N.B. 7 de ces 8 modules ont été financés avec les fonds combinés de l'AFD et la FAE ; le 8ème module (Modélisation Hydrologique) a été entièrement financé par les fonds FAE</li> <li>• 7 sessions de restitution des formations (c.a.d. 1 session par module ; 7 modules au total ; pas de restitution du module 8) dans chacun des 9 pays membres avec au moins 10 participants par session (total 7x9x10 = 630).</li> <li>• 8 sessions de formation complémentaire (1 session par pays sauf le Nigeria) sur le logiciel de base de données et l'utilisation des équipements de nouvelle génération avec 10 participants par pays (total 8x10 = 80 participants). N.B. Ces sessions complémentaires ont été financées avec les fonds combinés de l'AFD et la FAE.</li> <li>• 3 stages spécialisés destinés aux agents du CRP sur (a) la gestion des sites-web, (b) la maintenance des PCD et (c) la gestion des données hydrologiques avec le logiciel Hydromet</li> </ul>	<p>d'au moins 540 responsables des états riverains contribue à l'amélioration des connaissances et des services d'information hydrologiques et au renforcement de la gestion de l'eau et de la planification du développement au profit de la mise en œuvre de la Vision partagée de l'Eau.</p>		<p>suivie par des sessions de restitution dans leurs pays respectifs animées par des formateurs au nombre de 10 qui ont préalablement été formés au CRP à travers 8 sessions de formation. Plus de 700 agents ont été ainsi formés dans les pays. Ceci garantit le transfert des compétences en GIRE, l'hydrométrie, la topographie, la gestion des PCD, la modélisation et la gestion de bases de données parmi les agents des SHN.</p> <p>Toutefois on note que les agents désignés par les pays pour participer aux formations des formateurs n'avaient pas toujours une expérience dans le domaine du module concerné, comme recommandé dans la convention de collaboration. Ceci a eu comme conséquence que certains de ces formateurs n'avaient pas la capacité de prendre en charge les sessions de restitution organisées dans leurs pays respectifs. Du coup, il a été nécessaire que le CRP apporte une assistance pour la réalisation de ces sessions. Par ailleurs, le personnel formé est vieillissant dans l'ensemble, ce qui met en question la durabilité des résultats du projet.</p>	
------------------	--	---	--	--	--



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le responsable de la comptabilité du projet a bénéficié d'un stage sur l'utilisation du logiciel de comptabilité TOMPRO</li> <li>• 2 sessions organisées par les fournisseurs sur la maintenance de leurs équipements</li> <li>• 8 réunions de sensibilisation des utilisateurs de l'information hydrologique et des décideurs politiques dans 6 pays membres (Bénin, Guinée, Mali, Niger, Nigeria et Tchad) sur fonds OMM</li> </ul>				
<p><b>Produit 4:</b> Evaluation du projet et dissémination de l'expérience</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation du projet a été réalisée par le bureau d'études STUDI International, recruté sur appel d'offres, et un rapport complet produit.</li> <li>• Un nouveau portail web a été développé par un consultant et installé au CRP. Contrairement à l'ancien site, le nouveau portail web présente des avantages comme le couplage direct avec la base de données hydrométriques, la facilité de publication, la facilité de mise à jour etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation du projet et diffusion de l'expérience</li> </ul>	100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut noter que l'enveloppe financière de la rubrique « Evaluation du projet » du financement FAE a été sous-évaluée au départ et a dû être réévaluée par la suite, avec l'accord de l'AFD qui a accepté que le coût supplémentaire soit financé sur la ligne « Divers et Imprévus » de son propre financement. Les travaux d'évaluation du projet, y compris des visites dans les pays membres et au siège de l'ABN, ont eu lieu en novembre-décembre 2009.</li> <li>• La version finale du portail web a été livrée avec du retard ce qui a compromis l'appropriation de l'outil par les utilisateurs avant la fin du projet. Cependant, l'ABN arrive à diffuser sur le site web un bulletin hydrologique mensuel qui fait le point de la situation de l'hydraulicité du bassin. D'autre part, les contenus des banques de données du projet sont sollicités par plusieurs catégories d'utilisateurs parmi lesquelles les scientifiques. Par exemple, deux mémoires de fin d'études et deux thèses de doctorat ont été préparés par des étudiants du Centre régional AGRHYMET et de l'Université de Niamey à partir des données du CRP.</li> </ul>	
<p><b>Produit 5:</b> Renforcement des services de prévision hydrologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cadres CRP sont à même d'assumer des responsabilités relatives aux services de modélisation et de prévision hydrologiques grâce aux formations déjà décrites (cf. produit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation avec succès de 9 cadres du CRP en modélisation et en prévision hydrologique</li> </ul>	100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation en Modélisation et Prévision en hydrologie a été exécutée par le Centre Régional AGRHYMET</li> <li>• Les travaux préliminaires en vue du développement d'un Système Informatique de Prévision des écoulements (SIP) du fleuve Niger au profit du CRP ont été réalisés par des consultants au début du projet. Le développement de l'outil final SIP</li> </ul>	



	<p>3 ci-haut)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les serveurs et le logiciel de gestion des bases de données acquis par le CRP ont été livrés et installés dans les SHN et au CRP. De plus, les ordinateurs acquis directement par les pays sont reliés à ces serveurs pour permettre un travail multiposte.</li> <li>• 10 bases de données installées au CRP et dans les pays membres.</li> </ul>			<p>est réalisé dans le cadre d'une autre étude financée par l'Union Européenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mises à jour des bases de données hydrométriques se font en fonction de la collecte et la disponibilité des données, soit tous les jours pour les stations équipées de PCD et tous les mois pour les autres stations.</li> </ul>	
--	--	--	--	---	--

#### 4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé)*	Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative: 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>Les activités du projet ont permis d'atteindre les résultats escomptés et ainsi contribuer à la réalisation de son objectif de développement. En effet, le projet Niger-HYCOS a contribué à la relance des systèmes d'information hydrologique à l'échelle du bassin du fleuve Niger et à leur appropriation par les Etats-membres à travers la modernisation des systèmes existants de collecte et d'analyse des données, l'installation de nouvelles stations de mesures hydrométriques, le renforcement des capacités techniques et institutionnelles et la fourniture des équipements hydrométriques et informatiques aux pays membres et à l'ABN.</p> <p>L'analyse critique de l'ensemble des données hydrométriques, la constitution d'une banque de données et la mise en place du Système Informatique de Prévision (SIP) des écoulements du fleuve permettent à l'ABN de mieux exécuter ses responsabilités vis-à-vis de la mise en œuvre de la Vision partagée pour le développement durable du bassin du Niger. En effet, tous ces accomplissements faciliteront le développement social et économique du bassin et l'amélioration du bien-être des populations riveraines à travers l'extension et l'amélioration de l'agriculture irriguée, l'augmentation de la production de l'énergie hydroélectrique, la promotion de la navigation fluviale, l'alerte précoce et la mise en place de mesures d'atténuation des inondations. Le renouvellement du site web et la mise en ligne des données rendent les informations sur l'ABN et les SHN plus accessibles à toutes les parties prenantes. Cependant, l'engagement ferme des Etats membres reste essentiel afin de maintenir le bon fonctionnement des infrastructures, continuer la collecte et garantir la fiabilité des données.</p>

#### 5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
1) Les hydrologues et techniciens de l'ABN et des SHN		1) Ils ont bénéficié de formations spécialisées et de moyens de travail (matériel informatique, équipement de mesures hydrométriques) améliorés.	0 %	Techniciens et cadres
2) Les dirigeants et les décideurs		2) Les prises de décisions des planificateurs et décideurs sont		Décideurs

politiques		fondées sur une meilleure base d'informations.		
3) Les chercheurs des universités et des institutions de recherche et les gestionnaires des ressources naturelles		3) La disponibilité des données hydrologiques fiables facilite la conduite des recherches et mène aux résultats et recommandations relatifs aux ressources en eau qui sont plus pertinents et fondés sur des faits		Universitaires, Chercheurs
4) Les médias et la société civile		4) L'accès facile aux bases de données fiables (ex. via le site-web) favorise la sensibilisation et le dialogue entre parties prenantes sur la base d'informations objectives.		Toutes les parties prenantes, Grand public
5) Les populations des pays riverains du bassin du Niger		5) L'élaboration et la mise en œuvre de meilleures stratégies de gestion et d'investissements liées au domaine de l'eau conduiront à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.		Populations riveraines

#### 6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
1) Retards dans l'installation des équipements hydrologiques par des SHN des pays membres et insuffisant entretien des PCD affectent la bonne marche du système de suivi et la durabilité des installations	Ressources humaines et financières au niveau national	Négatif	Elevé
2) Absence de responsable administratif et financier dédié au projet au niveau du CRP – tout le travail est fait par la compatibilité de l'ABN	Gestion et exécution du projet	Négatif	Moyen
3) Vandalisme des équipements hydrométriques ou dégâts dû aux autres causes comme des inondations. Ex. la plateforme technologique du CRP a été vandalisée en août 2008	Social ; Connaissance et Appropriation du projet	Négatif	Elevé
4) Le fournisseur du logiciel de gestion des données, Hydromet, a accepté qu'une licence unique soit installée sur plusieurs ordinateurs dans un même pays, ce qui a réduit considérablement le nombre de licences à acquérir.	Exécution et acquis du projet	Positif	Moyen
5) De nombreux téléphones portables acquis pour équiper certains observateurs hydrologiques n'avaient pas été remis aux bénéficiaires par les pays ; cela a finalement été fait mais avec beaucoup de retard, presque à la fin du projet.	Gestion et Exécution du projet	Négatif	Moyen
6) Le nombre d'agents qui assistent aux formations au niveau national a été très important dans certains pays (ex. au Nigeria), ce qui soulève des questions quant à l'efficacité et à la qualité de la session.	Exécution et acquis du projet	Négatif	Faible

7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1) Pertinence de l'appui financier de la FAE	1) Le soutien FAE est venu combler certains « gaps » dans le financement déjà acquis du projet Niger-HYCOS pour donner lieu à un projet qui est à la fois multiforme, multi-bailleurs et plus consistant	BAD/FAE, ABN
2) Revalorisation des rôles des services hydrologiques nationaux des pays membres et du service régional à l'ABN	2) Le renforcement des capacités, l'amélioration des connaissances et la dotation en matériel et équipement ont donné un nouveau souffle aux services hydrologiques nationaux et régional	ABN, SHN des pays membres
3) Reconnaissance de l'importance des données hydrologiques	3) La mise en place de 10 bases de données fiables régulièrement mises à jour permet à l'ABN de contribuer activement au au Système mondial d'Observation des cycles hydrologiques (WHYCOS) dont il fait partie.	ABN, SHN des pays membres
4) La sensibilisation du public et la diffusion des informations	4) Le nouveau site-web et la mise en ligne des données et des informations utiles font accroître la visibilité et le niveau de connaissances au sujet des activités de l'ABN.	ABN, SHN des pays membres, Populations riveraines
5) Quelques difficultés d'administration et de gestion du projet, surtout pour donner suite aux recommandations des missions de supervision et d'audit	7) Le long délai avant la formulation des réponses et la levée des réserves de l'audit 2008 a finalement conduit à l'annulation de la dernière tranche de décaissement. L'absence d'un comptable dédié au projet a sans doute contribué à cette situation.	BAD/FAE, ABN
6) Manque d'assiduité de la part de certains partenaires nationaux par rapport à leurs responsabilités. Ex. la lenteur dans la soumission de pièces justificatives relatives aux dépenses a perturbé la tenue des sessions de sensibilisation d'acteurs dans certains pays	8) Cependant il est de la responsabilité de l'ABN à veiller au strict respect des engagements pris par ses partenaires lors de la signature des accords et des conventions pour ne pas compromettre la mise en œuvre normale du projet.	ABN, SHN des pays membres

**C** Efficience

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
30 mois	50 mois (18/10/2006 au 31/12/2010)	0,60	2 (insatisfaisant)

**Compte-rendu** (longueur maximale indicative : 250 mots)

La durée du projet, initialement prévue pour 30 mois, a finalement atteint 50 mois suite aux prorogations successives rendues nécessaires par les difficultés de réaliser les activités dans les délais prévisionnels. Ceci soulève une interrogation de savoir si le planning initial du projet a été réaliste. A-t-il suffisamment tenu compte des capacités réelles de l'agence d'exécution et ses partenaires (répartis à travers 9 pays membres) pour mettre en œuvre un projet de cette envergure ? En effet, la multiplicité d'acteurs et la complexité et la longueur des procédures d'acquisition des biens et services, y compris les circuits d'approbation et les modalités de paiement ont tous contribué aux retards de décaissements de fonds et, par conséquent, le ralentissement des activités sur le terrain. De plus, il n'a pas été toujours facile pour l'agence d'exécution de rassembler les pièces justificatives

correctement autorisées, enregistrées et éligibles à l'appui des dépenses déjà engagées par les partenaires dans les différents pays membres, éléments essentiels pour correctement constituer des dossiers de demandes de décaissements.

## 2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
(90+75+100+100+100)/5=93%	88,7 %	93/88,7=1,05	4 (très satisfaisant)

### Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le taux de décaissement du don FAE a été d'environ 89 % du montant. Les délais de décaissement étaient de 4 à 5 mois entre la date d'introduction de la demande et la date de versement dans le compte du projet. Les longs délais avant la réception des fonds ont occasionné les retards dans l'exécution des activités du projet et, finalement, l'allongement de la durée du projet. Le versement du dernier décaissement était conditionné par la levée des réserves émises par l'audit des comptes de 2008. Bien que les explications aient été fournies par l'ABN et acceptées par la FAE, le décaissement n'a pas pu avoir lieu avant la clôture du projet, ce qui a résulté en l'annulation de la dernière tranche de financement FAE.

Cependant, les missions de supervision et d'audit ont jugé que la gestion financière du projet a été globalement conforme aux procédures et aux dispositions des conventions et accords de financement avec les bailleurs de fonds. Or, l'apprentissage et le souci de respect des procédures préconisées pour les acquisitions de biens et services ont mis du temps, occasionnant des retards par rapport au calendrier d'exécution initialement prévu.

D'autre part, on note quelques difficultés de communication entre l'ABN, en tant qu'agence d'exécution, et les SHN de certains pays membres, notamment pour la récupération des justificatives des dépenses déjà effectuées. Par conséquent, ces pays ont enregistré des faibles taux de consommation de leur budget. De plus il semble qu'il y ait également eu certaines difficultés de communication entre l'ABN et la FAE ; par exemple, on nous a rapporté que la lettre de la FAE du 01 février 2012 au sujet de la fermeture du compte spécial n'était pas arrivée à l'ABN.

## 3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
Sans objet	Sans objet	Sans objet

### Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)

Sans objet

## 4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER ). (longueur maximale indicative : 500 mots)
3 (satisfaisant)	Les Services Hydrologiques Nationaux (SHN) dans les pays membres ainsi que le Centre Régional du projet (CRP) basé à l'ABN ont été renforcés sur le plan intellectuel (sessions de formation, amélioration des connaissances, apprentissage et pratique de nouvelles techniques et technologies) et du point de vue opérationnel (acquisition des matériels, équipements, logiciels et moyens de transport). La mise en place d'une banque de données au sein de l'ABN, avec l'aide des SHN pour la collecte des données et leur mise à jour, a constitué un pas décisif vers la réalisation de la mission et mandat de l'ABN. La mise en ligne des données sur le site-web (qui a aussi été rénové) facilite l'accès et l'exploitation des données par tout un éventail de parties prenantes – des chercheurs, des professionnels de l'eau, des étudiants, les médias et le grand public. Le renforcement des services de prévision hydrologique permet aux pays membres et aux populations riveraines de se prémunir contre les effets d'événements extrêmes, notamment les inondations. L'intérêt porté par d'autres organismes et agences de bassin comme ceux du Congo, du Nil et de la Volta qui sont venus visiter l'ABN en voyages d'étude pour s'en inspirer est

	<p>un signe de la réussite et de la pertinence des réalisations de l'ABN.</p> <p>Cependant, certaines insuffisances opérationnelles, qui ont été mises en exergue par les rapports d'audit et de supervision, ont entravé le bon fonctionnement du projet. Citons, en particulier, l'envoi tardif et incomplet des pièces justificatives par les SHN, des lenteurs dans l'analyse et le traitement des dossiers au sein de l'ABN (aggravé par le manque du personnel comptable dédié au projet et l'absence d'un logiciel de gestion comptable), l'inexpérience de l'ABN vis-à-vis des procédures d'acquisition de biens et services de différents bailleurs, le non respect des délais accordés pour réagir à différents dossiers et des difficultés de communication en raison des problèmes de liaison internet et des déplacements des responsables nationaux et régionaux.</p> <p>L'évaluation réalisée par le bureau d'étude STUDI a fait ressortir que le bilan global des réalisations du projet sur financement de la FAE est globalement positif. Il est donc important que les pays membres continuent de soutenir les initiatives mises en place dans le cadre du projet, notamment en garantissant l'allocation des ressources humaines et financières adéquates aux SHN en vue de consolider les acquis du projet et d'assurer la durabilité de ses produits et résultats.</p>
--	--

## 5. Enseignements tirés relativement à l'efficacité

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Lenteur du démarrage du projet	1) S'appuyant sur son expérience des réalités du terrain, la BAD/FAE peut assister et conseiller le donataire afin qu'il satisfasse rapidement les conditionnalités de mise en place du don.	BAD/FAE et ABN
2) Sous-estimation du calendrier d'exécution par rapport aux spécificités et réalités terrains du projet	2) Parmi les facteurs à prendre en compte: la multiplicité de partenaires et leurs performances et assiduités variables ; la (non)maîtrise des procédures d'acquisition des biens et services et des modalités de décaissement des fonds.	BAD/FAE et ABN
3) Utilisation des ressources et justification des dépenses	3) Sensibiliser/ former le personnel de l'agence d'exécution et des partenaires nationaux pour améliorer la qualité et réduire les délais de traitement des dossiers transmis à la BAD/FAE	BAD/FAE, ABN, SHN
4) Assurer la qualité et le respect des délais des produits et livrables attendus du projet	4) La mise en place des mécanismes de suivi-évaluation comme des comités de pilotage et des missions de supervision de la part des bailleurs	BAD/FAE, ABN, autres parties prenantes

## D Durabilité

### 1. Viabilité financière

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>Le projet a effectivement contribué à la modernisation du réseau hydrométrique du fleuve Niger et à la relance des activités de collecte et d'analyse des données. Ces investissements ont été accompagnés d'initiatives de renforcement des capacités des SHN et de l'ABN. C'est aux pays membres maintenant d'assurer la suite et la pérennisation des acquis du projet. Ils doivent notamment déployer les moyens matériels et humains nécessaires pour l'exploitation et la maintenance des infrastructures et le bon fonctionnement des systèmes de gestion des bases de données. Pour l'instant, il n'est pas certain qu'il y ait une stratégie au sein de l'ABN pour assurer durablement les investissements et les acquis engrangés dans le cadre de ce projet. Ainsi, la nécessité de veiller à la disponibilité du personnel qualifié pour assurer la continuité des activités de suivi et de gestion et ainsi garantir la durabilité du projet se pose. L'ABN et ses partenaires devraient réfléchir sur divers moyens de mobilisation des ressources financières (par exemple, la mise au point et la valorisation de produits dérivés des données</p>

hydrologiques ; l'application des instruments économiques et financiers de la GIRE afin d'amener les usages de l'eau à différents niveaux de contribuer à sa gestion et sa préservation).

## 2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>La dotation du CRP et des SHN en équipements hydrométriques et matériel informatique, d'une part et le renforcement des capacités des SHN des pays membres de l'ABN, d'autre part, sont parmi les principales réalisations du projet. La formation des formateurs a été dispensée en huit modules au centre régional. Le transfert des connaissances au bénéfice des agents des SHN a été assuré à travers des sessions de restitution de formation dans les pays respectifs, animées par des formateurs préalablement formés au CRP. Toutefois, on a noté certaines difficultés liées essentiellement à la mobilisation des participants et à l'incapacité de certains formateurs de dispenser les formations et qui ont dû être remplacés par des cadres du CRP. D'autre part, les membres de l'unité de gestion du projet ont également bénéficié de voyages et d'échanges d'expériences à l'extérieur et, en plus, d'être régulièrement sollicités par d'autres organismes de bassin (ex. le Congo, la Volta) pour apporter leur savoir-faire.</p> <p>Grâce aux formations et à la mise en place des nouvelles infrastructures et malgré quelques difficultés, les SHN sont en mesure d'assumer les responsabilités de suivi hydrologique. Mais la capacité des SHN d'effectivement collecter, traiter et diffuser les données hydrologiques à l'échelle régionale dépendra de la prise en charge des ressources humaines et financières par leurs pays respectifs. Le vieillissement du personnel qualifié est un autre facteur qui risque de compromettre la durabilité des acquis du projet. En effet, l'âge moyen des agents des SHN formés dans le cadre des activités du projet se situe autour de 50 ans alors que l'âge de la retraite est de 55 ans dans certains pays de l'ABN. Par conséquent, il est urgent que les SHN prennent des mesures pour assurer la relève. C'est aussi pour remédier à cette situation qu'une proposition de formation diplômante a été incluse dans la phase II du projet Niger-HYCOS soumise à l'examen des deux partenaires financiers que sont la FAE et l'UE.</p>

## 3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>Le projet a engendré des partenariats nationaux et régionaux, notamment entre l'ABN et les services hydrologiques nationaux (SHN), et le développement de synergies entre l'ABN et d'autres organismes de bassin (ex. l'ABV et la CICOS). La conception du projet a aussi favorisé la coopération régionale à travers les échanges de connaissances et d'expériences parmi les cadres des SHN des pays-membres au cours des contrôles qualitatifs et de la validation de l'ensemble des données hydrométriques. De plus, la sensibilisation des responsables des pays-membres sur l'importance de disposer de données hydrologiques fiables pour la planification et la gestion des ressources en eau a eu des retombées positives.</p> <p>En outre, plusieurs autres niveaux de partenariat ont été tissés tout au long du projet. L'OMM et l'IRD ont été impliqués dans la conception et la préparation du projet et, par la suite, dans sa mise en œuvre à travers l'appui-conseil technique. L'OMM a, en plus, eu le rôle de superviseur technique. Etant à l'origine des systèmes HYCOS, l'OMM a été très bien indiquée pour apporter des conseils sur la définition des normes et le choix technique du matériel hydrologique. De plus, des synergies ont été maintenues avec d'autres projets de l'ABN notamment celui sur la Lutte contre l'ensablement du fleuve Niger (PLCE/ABN) et le projet Barrages (P/DREGDE/ABN).</p> <p>Le projet a également favorisé l'instauration d'une solidarité et d'une confiance mutuelle entre les différentes équipes techniques des pays membres. Ce qui n'existait pas auparavant. Les formations suivies ensemble et les problèmes techniques rencontrés dans la mise en œuvre du projet Niger-HYCOS les ont conduits à un partage d'expériences pour trouver des solutions adéquates. On a ainsi jeté les bases d'une coopération sous-régionale qui devrait continuer au-delà du projet pour une meilleure mise en œuvre des actions relatives à la connaissance et la gestion des ressources en eau et aux échanges de données et d'informations pour des prises de décision objectives relatives au bassin du fleuve Niger.</p>

## 4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>En plus de la remise en état de certaines stations hydrométriques, le projet a permis aux SHN des pays membres de se doter d'équipements performants pour la gestion des réseaux et la collecte et le traitement des données. Les SHN ont aussi bénéficié des moyens techniques et logistiques ainsi que des formations pour l'élaboration et la diffusion de produits utiles et accessibles par des décideurs, chercheurs, médias et d'autres parties prenantes qui, de fait, auront la possibilité de se tenir informés et sensibilisés vis-à-vis des activités hydrologiques.</p> <p>L'analyse de l'impact environnemental du projet amène à procéder à un raisonnement déductif en répondant à la question de savoir si le projet n'avait pas été mis en œuvre, quels dommages l'environnement aurait-il subi? Aujourd'hui, grâce au projet (bien que le mécanisme de jaugeage de quelques stations soit quelque peu défaillant), la disponibilité des données fiables permet de faire des prévisions et projections hydrologiques et d'élaborer des bulletins mensuels hydrologiques. Aussi, au niveau du delta intérieur du Mali, l'existence de données hydrologiques a permis la modélisation de la gestion optimum des écosystèmes du delta intérieur du fleuve Niger au Mali. Les contenus de la banque de données ABN ont également contribué à l'élaboration du Plan d'Action pour le Développement Durable (PADD) du bassin. D'autre part, sur le plan de la recherche scientifique, l'accès à une base de données fiables a permis à des thésards et des chercheurs de caler des modèles de prévision et de protection environnementale. L'amélioration des capacités de prévision hydrologique aussi permet la réduction des impacts des inondations et l'atténuation de l'érosion, de l'ensablement et d'autres menaces environnementales.</p> <p>D'autre part, la durabilité sociale est compromise par quelques cas de vandalismes des stations hydrométriques et il incombe aux autorités compétentes de chaque pays membre de faire assurer la sécurité des installations et de continuer la sensibilisation des populations sur l'importance du suivi des ressources en eau.</p>

## 5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) La pérennisation des résultats des mesures de renforcement des services hydrologiques nationaux et régionaux	1) Les activités de renforcement des capacités ont permis aux cadres des services hydrologiques d'acquérir de nouvelles connaissances et d'améliorer leurs performances professionnelles. Mais étant donné l'âge des bénéficiaires, il est urgent que la problématique de recrutement du personnel soit résolue et que les programmes de formation dans l'avenir cible les jeunes ingénieurs et techniciens hydrologues qui seront appelés à assurer la relève.	ABN, SHN des pays membres
2) L'entretien des matériels et équipement et le bon fonctionnement des installations mises en place par le projet	2) L'allocation des budgets et des moyens adéquats par les états membres pour permettre aux SHN d'assurer les actions de maintenance ne peuvent plus continuer indéfiniment. Par conséquent les SHN doivent lancer la recherche d'autres mécanismes de financement (ex. par l'application des instruments économiques de la GIRE)	ABN, SHN des pays membres
3) Continuité et efficacité des services de prévisions hydrologiques	3) Les projets de renforcement de réseaux hydrologiques doivent intégrer systématiquement des mesures en vue d'assurer la mise à jour régulière des bases de données et l'amélioration continue des compétences acquises	ABN, SHN des pays membres

## III Performances des parties prenantes

### A Pertinence



## 1. Performance de la Banque/FAE

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque/FAE, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	Le financement de la BAD/FAE est arrivé à point nommé pour compléter celui des autres bailleurs de fonds, notamment l'AFD (focalisé essentiellement sur le renforcement de capacités). La BAD/FAE a ciblé des activités autour de la relance des systèmes d'information hydrologique dans le bassin du fleuve Niger en vue de promouvoir l'intégration des informations hydrologiques dans les prises de décisions relatives aux investissements dans le secteur de l'eau et aux politiques de développement nationales et régionales. Le suivi de la BAD/FAE a été jugé comme globalement positif par l'équipe de coordination du projet. Cependant, le changement de Chargés de projet (3 en tout par la FAE), fut un léger handicap dans le déroulement du projet, occasionnant de périodes de flottement avant une prise en main effective du projet par le nouveau chargé de projet. Toutefois, elle aurait souhaité que le suivi soit aussi bien axé sur les aspects scientifiques qu'administratifs et financiers. On note que la BAD/FAE n'a participé à aucune des 6 réunions du Comité de Pilotage qui ont eu lieu durant le projet. Par ailleurs, il semble qu'il y ait eu certaines difficultés de communication entre l'ABN et la FAE avec, pour conséquence, le non-réception des correspondances importantes ; la lettre de la FAE du 01 février 2012 au sujet de la fermeture du compte spécial en est un exemple.
Commentaires à insérer par la Banque/FAE sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
Questions clés (liées à la performance de la Banque/FAE, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
<p>1) Hypothèse trop ambitieux concernant le calendrier d'exécution</p> <p>2) Manque d'expérience et de maîtrise des procédures et règles de gestion BAD/FAE de la part des gestionnaires du projet</p> <p>3) Qualité du suivi du projet et de l'appui porté à l'équipe de coordination</p>	<p>1) Sous-estimation de la complexité de gestion d'un projet impliquant un nombre aussi important de partenaires nationaux et internationaux ; des retards inévitables dû aux difficultés de communication, de transmission des pièces justificatives depuis le terrain, de délais de traitement des dossiers etc. sont des facteurs à prendre en considération lors de l'élaboration du calendrier.</p> <p>2) Prévoir la formation des cadres concernés avant le démarrage du projet ; cela améliorera l'efficacité de préparation et de traitement des dossiers et minimisera les retards.</p> <p>3) En fonction de la nature et du contenu du projet il est souhaitable que la supervision de la BAD/FAE aille au-delà des domaines purement administratif et financier pour s'étendre jusqu'aux aspects techniques et scientifiques. Il serait nécessaire alors que la Facilité puisse adresser ses contributions (ex. par email) avant chaque réunion au cas où elle ne peut y prendre part physiquement ou en visio. Ceci sera appréciée par les agents du projet comme signe d'encouragement et d'intérêt à leur égard.</p>

## 2. Performance de l'emprunteur

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	Le secrétariat exécutif de l'ABN a assumé la responsabilité d'agence d'exécution du projet au nom des pays membres de l'ABN. L'ABN a mis en place le Centre régional du projet (CRP), avec à sa tête un coordonnateur, pour prendre en charge la programmation, la mise en œuvre des activités et la réalisation des objectifs du projet. L'équipe du CRP est composée aussi bien du personnel de l'ABN (ex. le coordonnateur, un hydrologue, un responsable du site web, un

chauffeur) que du personnel recruté et payé sur les fonds du projet (ex. un hydrologue, deux techniciens hydrologues, un ingénieur informaticien responsable des bases de données et une secrétaire de direction).

Un comité de pilotage composé des représentants de chaque pays participant au projet, de l'ABN, des bailleurs de fonds, et de chaque partenaire technique a été mis sur pied pour veiller à la cohérence de la stratégie et au bon déroulement des activités du projet. Le comité examine et adopte les rapports d'activités et les programmes et budgets annuels, statue sur les modifications éventuelles d'orientation et, en général, assure le suivi et le contrôle du projet.

Les rapports ont été fournis régulièrement par le CRP et la gestion du projet a été généralement conforme aux procédures BAD/FAE, notamment l'acquisition de biens et services (pour un montant total d'environ €825 000). Tous les équipements hydrométriques, les serveurs et le logiciel de base de données ont été acquis et testés par le CRP avant d'être transmis aux pays. Quant aux véhicules et ordinateurs destinés aux SHN, les acquisitions sont réalisées directement par eux avec l'appui de l'ABN. Mais le retour tardif des pièces justificatives par les SHN et la lenteur dans l'analyse des pièces justificatives envoyées à l'ABN n'ont pas favorisé la constitution des dossiers de demande de décaissement de fonds en temps opportun entraînant des perturbations au calendrier d'exécution du projet. De plus, le projet a subi un revers dans la forme de l'annulation de son dernier décaissement. Le rapport d'audit de 2008 a formulé certaines réserves et le processus pour les faire lever a fait pousser le calendrier du projet au-delà de la date limite du dernier décaissement.

Mais tout compte fait, étant donné la complexité du projet avec la multiplicité d'acteurs nécessitant la collaboration efficace de différentes institutions réparties dans plusieurs pays pour sa mise en œuvre, on peut considérer que la performance de l'agence d'exécution a été satisfaisante n'ut été l'étirement des délais d'exécution du projet.

Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )	Enseignements tirés
<p>1) Manque d'expérience et de maîtrise des procédures et règles de gestion de projets BAD/FAE chez les personnels chargés de l'exécution du projet</p> <p>2) Acquisition des biens et services</p> <p>3) Réactivité et assiduité parfois défaillantes chez les partenaires du projet pour la collecte et la transmission des pièces justificatives</p>	<p>1) L'apprentissage rapide des procédures et règles de gestion BAD/FAE à travers des formations organisées au démarrage du projet à l'intention des gestionnaires permettra au projet de gagner en efficacité et efficience d'exécution.</p> <p>2) Les acquisitions ont été effectuées dans le respect des normes et critères de la BAD/FAE et des procédures nationales du pays</p> <p>3) La nécessité de sensibiliser les partenaires du projet, notamment les SHN, sur l'importance du respect des calendriers de collecte et de transmission des renseignements demandés ce qui justifie en partie les retards évoqués.</p>

### 3. Performances des autres parties prenantes

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>La mise en œuvre du projet a impliqué l'ABN, les SHN des 9 pays membres, 3 institutions spécialisées dans différents domaines techniques et 2 bailleurs de fonds. Les SHN ont eu un double rôle, étant à la fois participants et bénéficiaires du projet. Ils fournissent les données historiques pour le développement de la base de données régionale et le développement de produits hydrologiques ainsi que les données hydrologiques acquises dans le cadre du projet, d'une part, et ils bénéficient de la formation, des équipements, des moyens logistiques et de l'assistance technique, d'autre part. L'IRD et l'AGRHYMET se sont impliqués directement dans la mise en œuvre de certaines activités du projet et ils sont aussi intervenus dans la dispensation des modules de formation, notamment en hydrométrie, gestion des bases de données et modélisation hydrologique. Leur assistance a été positivement appréciée par l'ensemble des bénéficiaires et cela leur offre davantage d'opportunités de poursuivre et de consolider leurs activités dans le bassin et la sous-région. L'OMM a assuré une supervision technique continue du projet et a apporté des conseils auprès des pays membres et de l'ABN sur le respect de normes et de standards et le contrôle de</p>

qualité vis-à-vis des données à réunir dans le cadre du projet.

Au niveau du financement, les apports de l'AFD et de la FAE se complétaient (tous les deux appuient la formation et le renforcement des capacités ; de plus, la FAE soutient le développement d'un système de prévision hydrologique dans le bassin tandis que l'AFD finance la supervision et l'assistance technique), et sont arrivés à réaliser une très bonne synergie. Les bénéficiaires ont, eux aussi, apporté des contributions. L'ABN a couvert les frais de son personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet, ainsi que les dépenses liées aux locaux, aux télécommunications, à l'appui logistique etc. Les contributions des neuf pays membres ont couvert l'affectation du personnel de leurs services hydrologiques, la mise à disposition de locaux à l'usage du projet, l'appui logistique et l'assistance administrative.

Les performances des différents fournisseurs de biens et services du projet ont été jugées satisfaisantes. Les conseils et les contrôles de qualité effectués par l'OMM et l'IRD relatifs au choix de l'équipement hydrométrique et des logiciels ont été particulièrement déterminants. Le bureau d'études STUDI a mis en exergue les accomplissements et les faiblesses du projet dans le rapport produit au terme de l'évaluation qu'il a effectuée. Le comité de pilotage, responsable du suivi, du contrôle et de l'orientation générale du projet s'est réuni 6 fois (c.à.d. au lancement et une fois par an par la suite) au cours de la durée du projet.

Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1) L'acquisition des biens et services	1) Même si la maîtrise du processus par l'équipe de gestion a mis un peu de temps, la passation de marches a été faite dans le respect des règles et des procédures d'acquisition	BAD/FAE et ABN
2) Rôle des partenaires techniques	2) Les appuis et conseils prodigués par les partenaires techniques présents aux côtés du CRP ont permis de mieux cibler les choix de certains équipements, matériels et logiciels et d'ainsi gagner en efficacité et en efficience.	ABN

## IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

### 1) Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Target audience
1) Renforcement des capacités et amélioration des moyens des SHN des pays membres et du service régional à l'ABN	1) L'appui des partenaires techniques et financiers peut servir de déclencheur de processus de redynamisation des SHN et de viabilisation de la gestion des réseaux hydrologiques.	ABN, SHN
2) Mise à jour des bases de données hydrologiques et la diffusion des informations	2) La mise à disposition des données hydrologiques (ex. publication de bulletins bilingue mensuels, renouvellement du site web) permet de susciter l'intérêt et promouvoir la sensibilisation du public vis-à-vis l'importance des données hydrologiques	ABN, SHN
3) La pertinence du financement de la BAD/FAE	3) Le financement BAD/FAE a été bien ciblé, est arrivé au bon moment et a permis d'acquérir des biens et des services qui n'étaient pas financés par les autres bailleurs.	BAD/FAE, ABN
4) Le calendrier d'exécution.	4) Le manque de vigilance de la part de la BAD-FAE au moment de l'évaluation du projet quant à l'inexpérience et à la non-maîtrise de l'organe d'exécution des procédures et règles de gestion des projets BAD et les inévitables difficultés lorsqu'il s'agit de gérer les	BAD/FAE, ABN

transactions impliquant les services nationaux de 9 pays membres a contribué au retard du calendrier d'exécution.

**1) Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)**

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
1) Contraintes des ressources humaines et financières pour consolider les acquis du projet	1) La pérennisation de l'ensemble des acquis du projet exige la levée des contraintes liées aux insuffisances des ressources humaines des SHN. En effet, les SHN ont beaucoup souffert de l'absence de recrutement et du non remplacement des partants depuis plusieurs années. Cette situation s'est traduite par un vieillissement du personnel restant (âge moyen d'environ 50 ans par rapport à l'âge de retraite de 55 ans). Il est donc impératif, pour sauvegarder les acquis d'infrastructures et de compétences et pour garantir l'avenir des SHN, que les pays membres prennent des dispositions d'attribution des budgets requis pour renforcer leurs ressources humaines par le recrutement d'un personnel jeune et bien formé.	ABN, Gouvernements et SHN des pays membres	
2) Recentrer les programmes de formation pour cibler une population plus jeune ; prévoir même les formations « diplômantes »	2) Au vu du problème de vieillissement des cadres expérimentés en hydrologie, les programmes de formation dans l'avenir doivent cibler, en priorité, les jeunes ingénieurs et techniciens hydrologues qui, eux, seront appelés à assurer la relève au niveau des SHN. Ces mesures contribueront également à la rétention des cadres formés. Par ailleurs, l'expérience et les connaissances des anciens peuvent être mises à profit pour l'encadrement des jeunes cadres.	ABN, Gouvernements et SHN des pays membres	
3) Pérennisation des activités de suivi hydrologique ; la collecte et la gestion des données, les prévisions hydrologiques	3) Les SHN ont été dotés d'équipements performants pour améliorer le fonctionnement des réseaux hydrométriques et le traitement et la gestion des données. Les SHN ont aussi bénéficié de moyens conséquents pour l'élaboration et la diffusion de produits hydrologiques utiles à l'intention d'un large éventail d'acteurs nationaux. Trois années après la fin du projet (2009-2012), ces différentes installations et équipements fonctionnent toujours cependant, il faudra que les autorités nationales déploient suffisamment de ressources pour l'entretien des infrastructures et la maintenance du fonctionnement des réseaux et ainsi mieux valoriser les données hydrologiques auprès des utilisateurs, des décideurs politiques et des populations riveraines afin d'offrir davantage de visibilité aux SHN. Les Etats membres devraient par conséquent, s'engager à développer des mécanismes viables de financement de la gestion des réseaux hydrologiques.	ABN, Gouvernements et SHN des pays membres	
4) Mise en place d'un système durable de diffusion d'information sur l'hydrologique et la gestion des ressources en eau, en général et sur le Niger-HYCOS, en	4) Il faudra envisager l'inclusion d'un plan de communication et de diffusion d'informations avec un budget de fonctionnement adéquat correspondant dans tout futur projet. Un spécialiste	BAD/FAE, ABN	

particulier.	de la communication doit être associé au projet dès le départ. Le schéma de communication pourrait comprendre des éléments comme la diffusion d'information sur les activités et les résultats du projet, le recueil de divers témoignages, l'évaluation des voies d'impact, l'élaboration et la diffusion d'informations bilingues et voire la mise en place d'une plateforme de concertation entre les différents acteurs aux échelles régionale et nationales. Le but final recherché étant de faire connaître les réalisations et les résultats du projet et de promouvoir leur appropriation par les parties prenantes en vue de la consolidation des acquis.		
--------------	--	--	--

N.B. : Lors de notre entretien avec Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ABN le 12 décembre 2012, il nous a été demandé de transmettre la requête suivante : Que la BAD/FAE examine la possibilité, via un guichet approprié en leur sein, de préfinancer certaines activités de l'ABN pour pallier aux retards rencontrés dans l'encaissement des contributions des Etats-membres, les sommes en question devant être remboursées par la ABN après réception de ces contributions.

## V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
<b>VOLET A : PERTINENCE</b>	<b>4,0</b>
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
<b>VOLET B : EFFICACITÉ</b>	<b>3,0</b>
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
<b>VOLET C : EFFICIENCE</b>	<b>3,0</b>
Respect du calendrier (II.C.1)	2
Efficience de l'utilisation des ressources (II.C.2)	4
Analyse coût-avantage (II.C.3)	--
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
<b>VOLET D : DURABILITÉ</b>	<b>3,0</b>
Viabilité financière (II.D.1)	3
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	3
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	3
<b>NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET</b>	<b>3,25</b> (Satisfaisant)

## VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ABN</li> <li>• ABV</li> <li>• ACMAD</li> <li>• AFD</li> <li>• AGRHYMET??</li> <li>• CICOS</li> <li>• FAE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorité du Bassin du Niger</li> <li>• Autorité du Bassin de la Volta</li> <li>• Centre africain pour les applications de la météorologie au développement</li> <li>• Agence Française de Développement</li> <li>• Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie</li> <li>• Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)</li> <li>• Facilité Africaine de l'Eau</li> </ul>

- BAD
- SHN
- CRP
- PCD
- PAS
- IRD
- OMM
- PLCE/ABN
- SIP

- *Banque Africaine de Développement*
- *Services hydrologiques Nationaux*
- *Centre Régional du Projet*
- *Plate-forme de Collecte des Données*
- *Programme d'Ajustement Structurel*
- *Institut de Recherche pour le Développement*
- *Organisation Météorologique Mondiale*
- *Programme de Lutte Contre l'Enseblement/Autorité du Bassin du Niger*
- *Système d'Informatique de Prévision*

**LISTE DES PERSONNES RENCONTREES  
AUTORITE DU BASSIN DU NIGER (ABN)  
Décembre 2012**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Email</b>
Collins R.U. IHEKIRE	Secrétaire Exécutif, Autorité du Bassin du Niger (ABN)	sec-executif@abn.ne
Abdou GUERO	Directeur technique ABN	a.guero@abn.ne abdou.guero@gmail.com
Bréhima COULIBALY	Coordonnateur régional du projet Niger-HYCOS	bremacoul@yahoo.fr b.coulibaly@abn.ne
Ilia AMADOU	Expert Informaticien du projet	ilia@abn.ne
Lambert ZOMODO	Spécialiste en maintenance des PCD	lzomodo@abn.ne
Bachir Alkali TANIMOUN	Hydrologue, Base de données	balkaly@abn.ne
Ibraheem A. OLOMODA	Hydrologue, Contrôle et analyse de données	olomoda_ibraheem@yahoo.com olomoda@abn.ne
Alio ABDOULAYE	Hydrologue, Opérationnel PCD	alio@abn.ne
Abdoulaye KAYA	Expert Communication, ABN	abdoulayekaya@yahoo.fr
Robert Y. DESSOUASSI	Responsable, Observatoire du Bassin du Niger	dessouassi2003@yahoo.fr dessouassi@abn.ne
Abdoulaye DOUMBIA	Chef de Division des Operations	abdoumbia@abn.ne abdoumbia@yahoo.fr

*N.B. En plus des rencontres avec les personnes citées ci-haut, nous avons aussi pu recueillir les informations de la part des coordonnateurs nationaux du Niger HYCOS de la Guinée (Mamadou Aliou BARRY), du Mali (Mama YENA) et du Niger (Daouda ABDOURHAMANE) à travers le questionnaire qui leur a été transmis par email. Leurs réponses ont été prises en compte dans la rédaction du RAP.*